

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

## Introduction

Les conditions générales de vente détaillées ci-dessous régissent les relations contractuelles entre la société CHAB EVOLUTION, dont le nom commercial est CMR et tout client. Ces conditions générales de vente sont les seules applicables et remplacent toutes autres conditions, sauf dérogation préalable, expresse et écrite. CHAB EVOLUTION peut être ponctuellement amené à modifier certaines de ses conditions générales, aussi est-il nécessaire que celles-ci soient relues avant chaque achat de produit ou prestation. Ces modifications sont opposables à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux contrats conclus antérieurement. Chaque achat est donc régi par les conditions générales applicables à la date de la commande.

En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente

## Prix

Du fait de nos divers clients, les prix de vente sont exprimés en euros hors taxes, hors frais de livraison. En fonction des cas, le produit ou la prestation peut être soumis à des taxes telles que la TVA.

## Information produits

CHAB EVOLUTION apporte le plus grand soin à la description de ses produits. La suppression ou la modification, par des fournisseurs de la société CHAB EVOLUTION, d'articles ayant fait l'objet d'une commande enregistrée, autorise celle-ci à annuler la commande en cours, sauf accord du client pour la modifier.

## Risques

Les articles vendus voyagent aux frais, risques et périls de l'acheteur, sauf recours éventuel contre le transporteur. Les articles sont réputés réceptionnés et agréés au départ de nos magasins. Lors de leur arrivée sur le lieu de destination, il appartient au client de reconnaître leur état avant d'en prendre possession sous sa responsabilité.

La société CHAB EVOLUTION attire l'attention de son aimable clientèle sur le fait que les pièces destinées à l'adaptation des véhicules, en vue de compétition, peuvent présenter des caractéristiques telles qu'elles rendent leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique dans la mesure où elles modifient sensiblement les caractéristiques des véhicules telles décrites dans le procès-verbal de réception délivré par le service des mines : bruit, pollution, vitesse maximum, dimension des pneumatiques, etc...

D'autre part, toutes ces pièces de compétition ne font l'objet d'aucune garantie contractuelle particulière.

## Disponibilité

Toutes les commandes seront honorées dans la limite des stocks disponibles. Dans l'hypothèse où l'un des produits commandés ne serait pas disponible dans nos stocks, nous vous contacterons par courrier électronique afin de vous en informer et de vous indiquer dans quels délais ce produit pourrait, le cas échéant, vous être livré.

## **Mode de livraison**

Votre commande vous sera livrée à l'adresse que vous avez indiquée lors de votre commande.

Pour tout produit disponible en stock, la livraison s'effectue sous 72h.

CHAB EVOLUTION met tout en œuvre pour respecter les délais de livraison, mais ne pourra être tenu responsable des conséquences liées à un retard de livraison ou à une perte de colis causés par un tiers ou par votre fait ou en raison d'une cause imprévisible et insurmontable constitutive d'un cas de force majeure.

En cas de non-réception d'un colis dans les délais indiqués, une enquête est menée auprès du transporteur et peut prendre plusieurs jours. Durant cette période, aucun remboursement ou renvoi ne pourra être effectué.

## **Responsabilités**

CHAB EVOLUTION ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de force majeure, de cas fortuit, de perturbation ou de grève totale ou partielle, notamment des services postaux et moyens de transports et/ou de communications, d'inondation, d'incendie, de non-livraison d'un fournisseur ou de toute autre cause indépendante de sa volonté.

CHAB EVOLUTION n'encourra aucune responsabilité pour tout dommage direct ou indirect du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, dommages ou frais, qui pourraient survenir. Le choix de l'achat d'un produit ou d'un service sont placés sous l'unique responsabilité du client. En cas de non livraison d'une commande, l'Utilisateur aura un an maximum (à compter de la date de départ de nos ateliers) pour se manifester. Aucune réclamation ne sera acceptée au-delà de ce délai.

## **Frais de port**

Vos articles seront expédiés à l'adresse que vous nous indiquerez, participation aux frais d'expédition en sus. Avec votre commande, vous recevrez une facture qui tiendra lieu de bon de garantie. Toute commande est sujette à notre acceptation et livrable dans la mesure des stocks disponibles.

## **Frais de douane**

CHAB EVOLUTION vous informe que tous les frais et taxes relatifs aux échanges douaniers restent à la charge de son aimable clientèle.

CHAB EVOLUTION ne pourra en aucun cas être tenu comme responsable des frais et/ou taxes relatifs aux échanges douaniers dans le cadre d'une vente.

## Sécurité et confidentialité

La protection de vos données personnelles :

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, pour disposer à tout moment d'un droit d'accès et de modification sur les données personnelles vous concernant, veuillez-nous contacter à l'adresse suivante : [sabine.bourachot@gmail.com](mailto:sabine.bourachot@gmail.com)

## Droit de rétractation – Satisfait ou remboursé

Conformément à l'article L121-16 du code de la consommation, le client dispose de quinze jours francs à compter de la date de livraison de la commande pour faire retour de l'article à la société CHAB EVOLUTION pour échange ou remboursement. Dans ce délai, aucun frais supplémentaire ne sera appliqué par CHAB EVOLUTION à l'exception des frais de retour qui restent à la charge du client. L'article devra impérativement être retourné dans son état d'origine dans un délai de 14 jours suivant la demande rétractation du client.

Au-delà de ces quinze jours, aucun article ne sera repris, échangé ou remboursé. Passé ce délai, tout retour devra faire l'objet d'un accord préalable de notre service commercial en joignant la photocopie de la facture.

## Garantie

La société CHAB EVOLUTION assure la garantie des vices cachés dans les conditions légales. Le Client est tenu de formuler toutes les réclamations relatives aux vices apparents ou à la non-conformité des marchandises livrées par lettre recommandée avec accusé de réception dans les huit (8) jours suivant la réception des produits chez le Client.

Le Client s'engage à transmettre à la première demande du Fournisseur les éléments de preuve de la date de réception des marchandises dans ses entrepôts. Le Client devra fournir toutes les informations permettant au Fournisseur d'apprécier la réalité du grief et devra notamment indiquer la référence de la Commande, les références et quantités des marchandises concernées ainsi que la nature du défaut invoqué.

Aucun retour de marchandise ne sera accepté sans l'accord écrit et préalable du Fournisseur. Les frais et risques de retour sont à la charge exclusive du Client.

## Paiement et délais

Nos articles et prestations sont payables avant leur délivrance ou réalisation sauf contrat spécifique particuliers permettant un échancier.

En cas de commande passée par correspondance (Internet, courrier, téléphone, etc...), nos envois sont effectués après la réception du paiement.

Tout somme versée par l'acheteur à la commande est considérée comme arrhes par les parties.

Dans l'hypothèse où la société aura accordé, à titre exceptionnel, des modalités particulières de paiement, les prestations et marchandises font l'objet d'une réserve de propriété jusqu'au complet paiement du prix, frais et accessoires. En cas de non-paiement de l'une des échéances convenues, le vendeur pourra appliquer la condition résolutoire. Cette condition ne porte pas atteinte au transfert immédiat aux frais et périls de l'acheteur.

Aucun escompte ne sera accordé ni pour paiement comptant, ni pour paiement antérieur à la date d'échéance prévue. En cas de retard de paiement par rapport à l'échéance, il sera exigé un intérêt de retard de 5 cinq fois le taux légal de l'intégralité des sommes échues, ainsi que 50 (cinquante) € d'indemnités de retard, sans préjudice des autres frais de recouvrement exposés par le Fournisseur.

## **Clause de réserve de propriété**

En application de la loi du 80.335 du 12 mai 1980, nous nous réservons la propriété des produits et des marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non-paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalité, de reprendre matériellement possession de ces produits et marchandises à vos frais, risques et périls. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Nimes est seul compétent pour la vente aux professionnels.

## **Confidentialité**

Par soucis de confidentialité, CHAB EVOLUTION ne communique qu'un minimum d'informations de ses clients afin de satisfaire leurs demandes (organisateur des compétitions automobiles, autorités pour l'élaboration de documents officiels,...).

Les communications sur les réseaux sociaux font partie de notre engagement. Si un client souhaite ne jamais apparaître, il doit en faire la demande écrite.

CHAB EVOLUTION s'engage à ne divulguer aucune information susceptible de permettre à un tiers de connaître directement ou indirectement le détail des interrogations effectuées par le client et, de manière générale, aucune donnée confidentielle au sens de la loi informatique et liberté.

## **Utilisation des données informatiques**

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Tout client peut s'opposer à ce que ses nom et adresse soient cédés ou mis à disposition d'autres sociétés ou associations. Pour accéder, rectifier les données ou s'opposer à la communication à des tiers, il suffit au client de nous écrire.

## **IMPORTANT:**

CHAB EVOLUTION attire l'attention de son aimable clientèle sur le fait que les pièces destinées à l'adaptation sur des véhicules, peuvent présenter des caractéristiques telles qu'elles rendent leur circulation interdite sur des chaussées ouvertes à la circulation publique. En effet, elles peuvent modifier sensiblement les caractéristiques des véhicules telles que décrites dans le procès verbal de réception délivré par le service des Mines : bruit, pollution, vitesse maximum, éblouissement, etc. D'autre part, toutes les pièces « compétition » ne font l'objet d'aucune garantie contractuelle particulière.